

GROUPE IRD

S.A. au capital de 44 274 913,25 €
40, rue Eugène Jacquet — 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
456 504 877 RCS LILLE METROPOLE
Euronext - Compartiment C
Code Isin FR 0000124232

Communiqué

AGO du 22 juin 2021 — Résultat des votes par résolution

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8 du code de commerce, il est précisé que, lors de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 22 juin 2021 sous la Présidence de M. Jean-Pierre LETARTRE, à la Cité des Echanges, 40 rue Eugène Jacquet à Marcq-en-Barœul (59700), le nombre total des droits de vote existants était de 2 903 273 actions. Il est précisé que 9 482 actions étaient autos détenues par la société dans le cadre d'un contrat de liquidité et étaient privées de droit de vote. En conséquence, le nombre d'actions ayant droit de vote s'établissait à 2 893 791 actions.

De la feuille de présence certifiée par le bureau, il résulte que :

6 actionnaires étaient présents, possédant 1 823 176 actions

0 actionnaire était représenté,

1 actionnaire possédant 1 382 actions, avait donné pouvoir au Président,

4 actionnaires, possédant 709 065 actions, avaient voté par correspondance,

Ensemble, 11 actionnaires réunissant 2 533 623 actions (87,55 % des actions ayant droit de vote).

Au cours de cette assemblée, dont le bureau était composé du Président du Conseil d'administration, Jean-Pierre LETARTRE, de 2 scrutateurs (GPEL – M. G. HENNIQUE et GPI-CITE DES ENTREPRISES – M. JP GUILLON) ainsi que du secrétaire (Maxence GAILLIARD – Responsable juridique), ont été présentés les rapports du Conseil d'administration, les rapports des Commissaires aux comptes et l'ensemble des documents d'information des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés clos au 31 décembre 2020 faisant apparaître un bénéfice net comptable de 2 204 379,14 € et un bénéfice net consolidé de 10 301 K€ (dont 6 410 K€ de résultat des propriétaires de la société).

L'ensemble des résolutions proposées au vote des actionnaires ont été adoptées. L'assemblée a notamment adopté la résolution d'affectation du résultat et consécutivement la distribution de 3 019 403,92 €, soit 1,04 € par action, au titre du résultat de l'exercice 2020.

Les cooptations de Blandine PESSIN – BAZIL et de Caroline POISSONNIER - BRYLA en tant qu'administratrices ont été agréées.

Les mandats d'administrateurs de Isabelle DE GRAEVE – HOTTEBART, Odile D'HONT – MAUDENS, GPI – CITE DES ENTREPRISES, GPEL, HOLDING MALAKOFF HUMANIS et UITH ont été renouvelés.

Le résultat des votes par résolution est annexé au présent communiqué.

Thierry DUJARDIN Directeur Général